
Bientôt 20 ans (2004-2024)

**CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 14 novembre 2023**

9^e assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Sillery, tenue le mardi 14 novembre 2023, au Centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel, salle 213.

(11 pages)

PRÉSENCES

M. Hugues Beaudoin	Président (2024)
M. Julien Roy	Vice-président (2024)
M ^{me} Mary Shee	Trésorière (2025)
M. Luc Trépanier	Secrétaire (2025)
M ^{me} Janet Drury	Administratrice (2024)
M. Patrice Louison	Administrateur (2025)

Membre sans droit de vote

M ^{me} Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale, district Saint-Louis–Sillery
--	--

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M. Guy Bilodeau	cooptation anticipée
M ^{me} Cristina Bucica	Conseillère en consultations publiques
Lorraine Guay	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, neuf personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour et déroulement
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du CA du 10 octobre 2023
3. Fonctionnement : présentation d'un candidat et cooptation
4. Information de la conseillère municipale
5. Questions et commentaires du public et des administrateurs
6. Présentation de la SDC- Projet *Murales de l'avenue Maguire*
7. Activités et suivis
8. Secrétariat et trésorerie
9. Divers
10. Levée de l'assemblée

Procès-verbal

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Hugues Beaudoin propose que Julien Roy préside l'assemblée.

L'ordre du jour est proposé par Hugues Beaudoin et appuyé par Patrice Louison.

2. Adoption du procès-verbal du CA du mardi 10 octobre 2023

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 10 octobre 2023.

3. Fonctionnement

• Cooptation

M. Guy Bilodeau se présente. Avocat retraité du *Service juridique de la Ville de Québec*, M. Bilodeau habite le quartier depuis une trentaine d'années. Il réside sur la rue Vigneault, aux limites ouest du quartier.

RÉSOLUTION 23-CA-45

SUR UNE PROPOSITION d'Hugues Beaudoin DÛMENT APPUYÉE par Julien Roy, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de coopter M. Guy Bilodeau comme membre administrateur du CQ de Sillery.

M. Gagnon présente sa candidature.

M. Pierre Gagnon est ingénieur et ambassadeur du cœur pour la *Fondation de l'Institut universitaire de cardiologie*. Résident de Sillery, M. Gagnon apprécie le quartier pour sa verdure, les transports actifs et la qualité de vie. Il est de retour dans le quartier après avoir résidé plusieurs années à Cap-Rouge. Il a été administrateur au conseil de quartier de Cap-Rouge pendant quelques années.

Sa candidature sera discutée par les membres du CA en prévision de la séance du mois de décembre 2023.

4. Information de la conseillère municipale

M^{me} Maude Mercier-Larouche nous informe sur les sujets suivants :

- Rue Bourbonnière (plainte des résidents): La fermeture de l'intersection du boulevard Laurier et de la rue Joseph Rousseau et l'aménagement d'un passage vélo-piéton a eu pour effet d'augmenter la circulation de transit sur les rues avoisinantes. Afin de régler ce problème, il y aura des mesures d'atténuation du trafic ainsi qu'une analyse géométrique de la rue. Elle fera le suivi en janvier 2024.
- Fermeture temporaire de la côte de Sillery : Demain, le 15 novembre à 9h, la côte de Sillery sera fermée jusqu'au 17 novembre.
- Question de M^{me} Shee : Quel est le but visé par la modification récente d'un programme de subvention pour les maisons de chambres et de pensions qui vise à élargir le territoire admissible aux sites patrimoniaux déclarés de Beauport, de Charlesbourg et de Sillery ? Réponse : Effectivement, ce programme est disponible maintenant en vertu du R.V.Q. 3205 même si le zonage actuel n'autorise pas les maisons de chambres et de pensions dans le site patrimonial déclaré de Sillery.

5. Questions et commentaires du public et des administrateurs

- Demandes de M. Trépanier concernant une contribution de la Ville pour souligner des dates importantes d'anniversaires notamment le 20^e anniversaire du conseil de quartier (2004-2024) et le 60^e anniversaire du site patrimoine de Sillery (1964-2024) : la conseillère suit le dossier.
- Garage municipal : il sera démoli, mais aucune construction n'est prévue. De plus, étant adossé à la falaise de Sillery, le bâtiment n'est plus conforme aux exigences de construction dans les fortes pentes. Un suivi sera assuré par la conseillère.
- Quartier Saint-Michel : les modules de jeux sont très beaux, félicite M^{me} Shee. Cependant, qu'arrivera-t-il avec les terrains situés en face des modules ? La conseillère admet qu'il serait intéressant de penser à du logement abordable et reviendra sur le sujet en temps et lieu. M^{me} Bernard du *Comité des citoyens de Saint-Michel* sera aussi contactée.
- Parc canin : une annonce sera faite d'ici trois semaines.
- Plan de mise en œuvre accélérée (2023-2026) de la *Vision de l'habitation*: un nouveau pacte fiscal en partenariat avec le gouvernement du Québec a été entériné; des sommes sont prévues pour la gestion de l'itinérance et le logement. La conseillère fera le suivi concernant les consultations à venir.
- Maison Bignell: on n'applique pas la modification de la loi 69, loi modifiant la *Loi sur patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives*, qui a été adoptée le 25 mars 2023, puisque la demande de démolition est antérieure à cette date. Cependant, le mardi 28 novembre, aura lieu une réunion pour trouver un moyen d'honorer la mémoire de cette maison historique. La *Table des acteurs clés du patrimoine* vont en discuter à cette occasion.

6. Présentation de la SDC Maguire-Projet de murales de l'avenue Maguire

Bruno Salvail, directeur général, et Camil Lacroix, vice-président de la SDC Maguire, ont déjà présenté leur projet à la Ville de Québec qui semble d'accord pour subventionner le projet. Ils souhaitent maintenant obtenir l'appui du conseil de quartier.

M. Lacroix nous dit qu'on veut attirer plus de monde, avoir une image de marque, devenir une destination touristique et un point de repère en toute saison et à toute heure du jour. On veut une interprétation artistique unique enracinée dans le milieu.

La phase 3 de la promenade de Samuel-De Champlain sera d'ailleurs desservie par des stations de vélos électriques, ajoute la conseillère municipale.

Ce sera une expérience déambulatoire en art urbain. Les *Murs Maguire* seront une galerie d'art urbain à ciel ouvert. Une vingtaine de murales avec parcours narratif et immersif s'étendront sur 400m. Le soir venu, le visuel va s'animer.

Des artistes locaux et internationaux vont s'illustrer. Olivier Dufour, de la compagnie *Lucid Dreams*, sera le maître d'œuvre du projet.

Commentaires :

M^{me} Shee parle de la ruelle arrière qui pourrait être fleurie et munie de bancs.

Les promoteurs sont d'accord, mais ne veulent pas déranger les voisins.

M^{me} Shee propose de faire revivre le passé de l'avenue (origine de la rue, présence irlandaise, chantiers navals, grands domaines, etc.)

M. Louison suggère de faire des liens entre le parc du Bois-de-Coulonge, le domaine Cataraqui et l'avenue Maguire.

M. Beaudoin demande quel est le but de la présentation? M. Lacroix répond que la Ville a demandé à la SDC de présenter le projet au CQS.

Un citoyen qui fréquente régulièrement l'avenue se demande qui ira dans les ruelles ? Il parle de la perspective optique qui permet de voir l'image sans entrer dans la ruelle. Il propose des présentoirs avec photos sur les trottoirs comme à Montréal. Il demeure perplexe face au projet.

La conseillère municipale dit qu'il faut décentraliser les activités touristiques et plaide en faveur du projet.

M. Beaudoin se questionne sur la récurrence du projet.

M. Salvail répond qu'avec le temps, on souhaite que le partenariat public/privé devienne surtout privé. Un entretien est prévu et les thèmes changeront. L'objectif est de lancer le projet en juillet 2024.

M^{me} Shee demande combien coûtera le projet : le montant de 1,2 M\$, avec un entretien, pour les 2 prochaines années, est avancé.

Des ententes seront prises avec les propriétaires des murs extérieurs. Une consultation publique a déjà eu lieu et tous les gens ont applaudi le projet.

Les promoteurs du projet aimeraient avoir une réponse du CQS avant un mois.

RÉSOLUTION 23-CA-46

SUR UNE PROPOSITION de Julien Roy DUMENT APPUYÉE par Patrice Louison, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'appuyer le projet d'aménagement de murales extérieures présenté par la SDC Maguire.

Voir en annexe I.

7. Activités et suivis

➤ Tableau de suivi des projets en cours

M. Beaudoin l'a distribué aux membres du CQS. Il aimerait qu'on s'en serve comme outil de suivi lors des réunions préparatoires et qu'on l'enrichisse au cours des rencontres. On pourra ainsi savoir ce qui a été fait, ce qui est terminé et ce qu'on veut faire avancer

Mobilité et environnement

- Projet de sécurité routière, 2023-2024 :

Luc Trépanier a déposé, avec le concours de quatre écoles partenaires, la demande de subvention pour reconduire le projet en cette dernière année, afin de produire des autocollants réfléchissants en forme d'enfants sur les bacs roulants. Il s'agit d'une reconduction d'un programme qui se termine cet automne. La somme demandée est de 15 000 \$ (5 intervenants x 3 000 \$). La réponse sera connue en avril 2024.

Voir en annexe III.

En parallèle, le conseil de quartier de Saint-Sacrement a invité tous les conseils de quartier à assister à une rencontre virtuelle le 21 novembre afin de discuter de l'adoption d'une résolution demandant, notamment de bonifier à 5 000 \$/OBNL l'enveloppe des subventions par intervenant (auparavant elles étaient de 3 000 \$) et de permettre différents types d'intervention et ainsi sensibiliser davantage la population sur la sécurité routière.

- Problématique de sécurité routière, avenue Suzor-Côté :



La Ville fera une analyse de la situation, notamment sur la vitesse de circulation, précise la conseillère. Elle a répondu à M^{me} Lafrenière qui avait déposé une plainte. La configuration de la rue n'aide pas, toutefois les résidents de la rue seraient en partie à l'origine du problème de vitesse.

- Projet du Tramway : résolution rétroactive

Mise en situation : Le 8 novembre, constatant la remise en question du financement du projet de tramway par le gouvernement du Québec, quatorze conseils de quartier ont publié afin de lui demander d'appuyer le projet de tramway et de s'engager à ce que ses chantiers avancent rapidement. Le CQS a décidé d'appuyer le communiqué. Étant donné les délais de publication, il doit adopter une résolution rétroactive.

RÉSOLUTION 23-CA-47

Voir en annexe II.

SUR UNE PROPOSITION de Patrice Louison DÛMENT APPUYÉE par Guy Bilodeau, IL EST RÉSOLU d'appuyer le projet de réseau structurant du tramway proposé par la Ville de Québec

Le vote est demandé. Le résultat du vote est : **Pour 4, Contre 0, Abstention 3**.

M^{me} Drury s'est abstenue, car elle considère que les conseils de quartier ne devraient pas prendre position dans ce dossier étant donné le contexte très tendu et hautement politique entre la Ville et le gouvernement du Québec.

M. Beaudoin s'est abstenu, car il est président du CQ. Il rappelle que le CQS était en faveur pour un projet de transport structurant et que les membres étaient soucieux de l'impact sur la canopée. Le CQS a adopté une résolution le 12 octobre 2021 (21-CA-44) demandant, notamment, de protéger l'environnement et la canopée.

M^{me} Shee s'est abstenue. En effet, par le passé au conseil de quartier, il y a eu beaucoup d'échanges au sujet du tramway, sans arriver à un consensus. Toutefois, tous étaient favorables à un projet de transport structurant, mais sans nécessairement être d'accord avec le projet présenté jusqu'à tout récemment.

M. Louison pense que l'appui du CQS n'a rien de politique, mais que c'est plutôt une démarche citoyenne en faveur de l'ensemble de la population considérant que le projet bien intégré apporterait des impacts positifs à la communauté.

M^{me} Bucica rappelle que c'est un projet **Ville** et qu'il n'y a pas d'enjeu politique.

Une citoyenne demande des précisions sur le projet. Une lettre d'appui des conseils de quartier a été publiée dans les journaux et le CQS l'a cosignée.

Un citoyen pense que le projet doit être plus élaboré.

M. Bilodeau rejoint la position de M^{me} Bucica.

➤ Urbanisme et aménagement

- Plan de mise en œuvre accélérée (2023-2026) de la Vision de l'habitation

Le CQS invite la Ville à faire une présentation du Plan. La conseillère municipale et M^{me} Bucica en prend note.

En février, la Ville prévoit une rencontre sur la vision de l'aménagement, ajoute M^{me} Drury. Le président réitère le grand intérêt du Conseil de quartier à y participer.

➤ Histoire et patrimoine

- Maison Bignell, état de situation et suivi

M^{me} Shee prend la parole. Suite à la dernière résolution du 10 octobre (23-CA-43), nous avons reçu une lettre datée du 1^{er} novembre 2023 de M^{me} Caroline Houde, directrice de la division du patrimoine à la Ville de Québec, expliquant les motifs de la décision de la Ville¹. La maison Bignell n'est pas assujettie à la loi 69 adoptée le 25 mars 2023 car le permis de démolition a été demandé avant l'entrée en vigueur de cette loi. La *Société d'histoire de Sillery* (SHS) et la *Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery* (CAHS) seront présentes à la *Table des acteurs clés en patrimoine*. On demande qu'un acteur de la Ville, soit un répondant pour le Site patrimonial de Sillery, qu'une signalisation y soit installée et qu'un inventaire y soit réalisé pour en connaître l'état des lieux.

La *Table* va se réunir le 28 novembre. Entre-temps, le permis de démolition a été donné par le *ministère de la Culture et des Communications*. Des fouilles archéologiques ont été demandées ainsi qu'une plaque commémorative.

M^{me} Shee est très déçue du manque de volonté politique. Au colloque de la SHQ, elle a appris que les églises Saint-Charles-Garnier et Saint Michaël ne seront pas protégées. Les écuries dans le cimetière Saint-Patrick sont toujours négligées.

Conclusion : il faut prendre un virage, documenter et décrire l'histoire, par exemple, dans des balados accessibles à tous.

La conseillère municipale déplore le laisser-aller du propriétaire dans la situation et la perte de ce patrimoine. Elle a demandé d'accélérer la signalisation du site patrimonial.

- Rôle du CQS dans la *Table des acteurs clés en patrimoine*

M. Roy dit qu'il faudrait envoyer une copie conforme des résolutions du CQS à la Table des acteurs clés en patrimoine.

Il faut se rapprocher de la Société d'histoire de Sillery, dit M. Beaudoin. Il est déçu du ton de la lettre du 1^{er} novembre de M^{me} Caroline Houde, directrice de la division du patrimoine à la ville de Québec, en réponse à la résolution 23-CA-43 qui se termine en disant d'appeler le 311 pour faire une plainte en demandant le service d'intervention. M^{me} Drury est du même avis.

Le 311 est une bonne entrée pour faire des plaintes, car tout est comptabilisé, précise M^{me} Bucica.

➤ Communautaire, parcs et loisirs

- Pas de sujet spécifique à ce point.

¹ Caroline Houde, Directrice, division du patrimoine, Service de la culture et du patrimoine, 1^{er} novembre 2023, 2 pages.

8. Secrétariat et trésorerie

RÉSOLUTION 23-CA-48

SUR UNE PROPOSITION de M. Beaudoin DUMENT APPUYÉE par M. Roy, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser un paiement de 125 \$ à Lorraine Guay pour la rédaction du procès-verbal.

RÉSOLUTION 23-CA-49

SUR UNE PROPOSITION de M. Beaudoin DUMENT APPUYÉE par M. Louison, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser un paiement de 38 \$ pour l'inscription annuelle au *Registraire des entreprises du Québec*.

Le solde au compte courant (EOP) est de 1 100 \$.

M^{me} Shee remercie la Ville pour le renouvellement du *Programme d'assurances pour les organismes sans but lucratif (OBNL) des municipalités membres de l'Union des municipalités du Québec (2023-2024)*.

Ainsi le Conseil bénéficie du programme d'assurances pour OSBL-0103141 (BFL Canada) qui a une valeur estimée de 800 \$/an. Les mises à jour sont complétées pour la période du 30 novembre 2023 au 30 novembre 2024.

Un montant de 200\$ est toujours réservé pour les Services infonuagiques qui ne sont pas encore comptabilisés.

9. Divers

- **Services infonuagiques**

M. Roy dit qu'on s'améliore afin de rendre plus accessibles les informations.

Groupe Google de discussion : on ne change rien pour le moment. M^{me} Drury dit qu'on veut simplifier la communication informatique.

- **Vers le 20^e anniversaire du CQS (2004-2024)**

M^{me} Bucica suggère de faire une rencontre de travail à ce sujet. Un comité des *Célébrations* est déjà mis en place avec Patrice Louison et Luc Trépanier.

M. Roy et M^{me} Shee proposent qu'on puisse aller chercher des commanditaires dans le quartier sachant qu'il y a déjà des commerces sensibles à la mission du Conseil.

10. Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 21h22.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 12 décembre et dernière de l'année. Début de la rédaction du *Rapport annuel 2023*.

M. Hugues Beaudoin

Président

M. Luc Trépanier

Secrétaire

C:\Conseil de Quartier de Sillery\PV du CQS 2023\09 PVCQS-2023-11-14 CA-2.docx

Annexe I



ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE
Édifice Andrée-P.-Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6

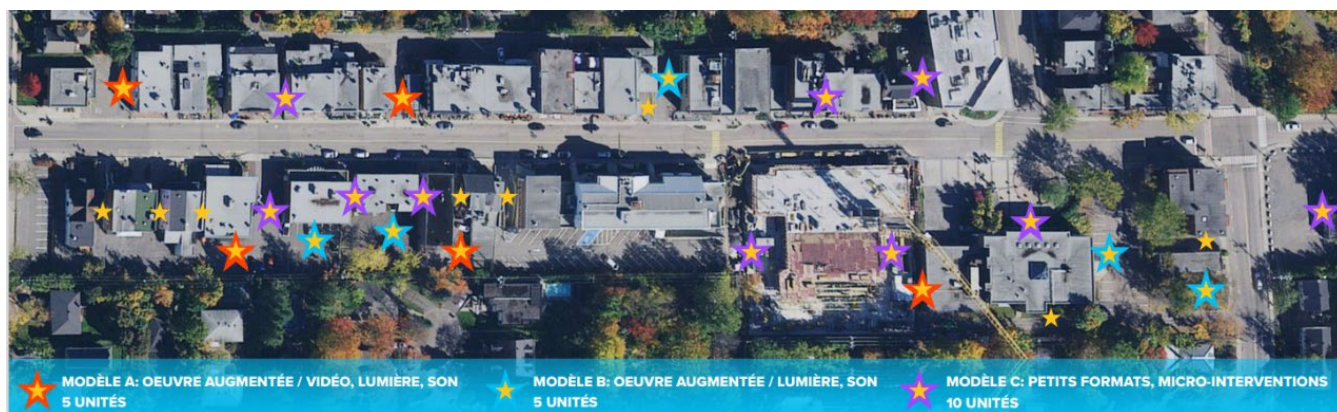
Résolution

Conseil d'administration
du **Conseil de quartier de Sillery**
(CQS)

Extrait du procès-verbal de la neuvième assemblée du *Conseil de quartier de Sillery* tenue le mardi **14 novembre 2023** à 19h, en présentiel.

APPUI AU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE MURALES EXTERIEURES
- SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DE MAGUIRE -

RÉSOLUTION 23-CA-46



ATTENDU QUE le Conseil de quartier de Sillery (CQS) est toujours à l'écoute des préoccupations des citoyennes et citoyens;

ATTENDU QUE la *Société de développement commercial de Maguire* (SDCM) a présenté au Conseil de quartier de Sillery (CQS) le projet de mise en valeur culturelle et patrimoniale des commerces et des services situés sur l'avenue Maguire (aussi appelé *Projet d'installation artistique identitaire*) à l'assemblée publique du Conseil;

Il est proposé par : M. Julien Roy

Et appuyé par : M. Patrice Louison

IL EST RÉSOLU QUE :

Le Conseil de quartier de Sillery est très favorable à ce projet d'œuvres murales, première phase, dans le secteur commercial de l'avenue Maguire comme le montre la photo aérienne ci-haut. Toutefois le Conseil recommande que les œuvres choisies devraient refléter éventuellement une thématique historique et patrimoniale propre au quartier.

De la sorte, cette thématique permettra de définir l'unicité du lieu et ainsi se démarquer davantage des autres secteurs commerciaux. Cette approche favoriserait également la mise en valeur des attraits touristiques et patrimoniaux du quartier.

Député de Louis-Hébert, M. Joël Lightbound | joel.lightbound@parl.qc.ca
 Député de Jean-Talon, M. Pascal Paradis | Pascal.Paradis.JETA@assnat.qc.ca
 Jonathan Julien, ministre responsable de la Capitale-Nationale | Jonatan.Julien.CHLB@assnat.qc.ca | ministre.infrastructures@sct.gouv.qc.ca

Camil Lacroix, administrateur de la SDC Maguire | camilacroix@me.com
 Bruno Salvail, directeur de la SDC Maguire | info@avenuemaguire.com
 Jean-Louis Vallée, président de la Société d'histoire de Sillery | valluelouis@me.com
 Pierre Vagneux, président de la Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery | pierre.vagneux@ccapcable.com

M^{me} Maude Mercier-Larouche, conseillère, District Saint-Louis-Sillery | Maude.mercierlarouche@ville.quebec.qc.ca

Envois : À remettre au conseil.

- Maître Marie-Andrée Bougie, assistante-greffière, Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge


Hugues Beaudouin

14 novembre 2023

Président

Date

Annexe II

 <p>CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY</p>	<p>ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE Édifice Andrée-P.-Boucher 1130, route de l'Église Québec (Québec) G1V 4X6</p>	<p>Résolution</p>
---	---	-------------------

Conseil d'administration
du **Conseil de quartier de Sillery**
(CQS)

Extrait du procès-verbal de la neuvième assemblée du *Conseil de quartier de Sillery* tenue le mardi **14 novembre 2023** à 19h, en présentiel.

APPUI AU PROJET DE RESEAU STRUCTURANT
- TRAMWAY PROPOSE DE QUEBEC -

RÉSOLUTIONS 23-CA-47

CONSIDÉRANT QUE le projet de tramway est la solution de mise en œuvre afin de doter la Ville de Québec d'un projet de transport structurant, que ce projet est avancé, et que sa remise en question pourrait occasionner des coûts supplémentaires et des délais importants ;

CONSIDÉRANT QUE les deux derniers sondages démontrent qu'une majorité des habitants de l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sont favorables à l'idée du projet de tramway actuellement proposé ;

CONSIDÉRANT QUE la perspective de repousser la mise en place d'un réseau structurant n'est pas dans l'intérêt des habitants de la région de la Capitale-Nationale ;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation des besoins en transports ne peut plus être comblée par les moyens de transport individuels ;

CONSIDÉRANT QUE la présence d'un transport lourd et structurant est un facteur important pour l'attractivité et la rétention des nouvelles générations ;

CONSIDÉRANT QUE l'accès à un réseau de transport intégré et abordable favorise l'équité sociale et la réduction de la pauvreté et de l'itinérance ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec devra réduire la pollution causée par le transport tout en densifiant son territoire afin notamment de s'adapter aux changements climatiques ;

Il est proposé par : M. Patrice Louison

Et appuyé par : M. Guy Bilodeau

IL EST RÉSOLU QUE :

Le Conseil de quartier de Sillery se joindra aux autres conseils de quartier de la Ville de Québec réunis sous l'initiative du Conseil de quartier de Saint-Sauveur, afin d'adopter un communiqué de presse commun visant à demander au **Gouvernement du Québec** d'appuyer le projet de tramway et de s'engager à ce que ses chantiers avancent rapidement.

Député de Louis-Hébert, M. Joël Lightbound | joel.lightbound@parl.qc.ca
Député de Jean-Talon, M. Pascal Paradis | Pascal.Paradis.JETA@assnat.qc.ca
Jonathan Julien, ministre responsable de la Capitale-Nationale | Jonatan.Julien.CHLB@assnat.qc.ca | ministre.infrastructures@sct.gouv.qc.ca
Geneviève Guilbault, vice-première ministre, ministre des Transports et de la Mobilité durable | ministre@transports.gouv.qc.ca
Nicolas Girard, dg du Réseau de transport de la capitale nationale | nicola.girard@rtcquebec.ca

M^{me} Maude Mercier-Larouche, conseillère, District Saint-Louis-Sillery | Maude.mercierlarouche@ville.quebec.qc.ca

Envois : À remettre au conseil.

- Maître Marie-Andrée Bougie, assistante-greffière, Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge

Hugues Beaudouin

14 novembre 2023

Président

Date

Annexe III



Service du transport
et de la mobilité intelligente

**PROGRAMME DE SOUTIEN
À LA MOBILISATION**
Stratégie de sécurité routière 2020-2024

Titre du projet

Sécurité routière dans les zones scolaires de Sillery et de Saint-Louis

Nom des organismes demandeurs

Demandeur principal : Conseil de quartier de Sillery (CQS)

Demandeur(s) partenaire(s) :

- Association des parents d'élèves du Collège Jésus-Marie de Sillery
- Conseil d'établissement de l'école Saint-Michel de Sillery
- Conseil d'établissement de l'école Saint-Louis-de-France
- Conseil d'établissement de l'école Saint-Yves

Présentation du projet

Description du projet (activités envisagées)

Nous prévoyons l'organisation d'une semaine de sensibilisation à la sécurité routière au début du mois de mai 2024 dans nos 4 écoles ainsi que dans les zones scolaires les entourant.

- Présence active dans les zones scolaires pendant les heures de déplacements des écoliers
 - Présence de parents bénévoles et d'écoliers un ou plusieurs matins de la semaine
 - 3 ou 4 zones de déploiements par école en incluant des intersections clés du quartier
 - Port d'un dossard aux couleurs du visuel de la Ville par les bénévoles et écoliers
 - Sensibilisation directe aux piétons, cyclistes et automobilistes
- Conférences d'information et de sensibilisation à la sécurité routière (piétons et cyclistes)
 - Offertes en présentiel à chacun des groupes de maternelles (14 groupes) et de 5^e année (11 groupes)
 - Contenu adapté selon le niveau scolaire, d'une durée de 55 minutes par groupe
 - Conférences données par le CAA (organisme reconnu par la Ville de Québec)
- Distribution de brassards de sécurité avec bande rétro réfléchissante
 - Brassard ajustable avec bande rétro réfléchissante
 - Offert à chaque élève de maternelle et de 5^e année qui assistera à l'une des conférences du CAA
- Distribution d'un aide-mémoire format 8 ½ x 11 sur le code de la sécurité routière (conçu en 2021)
 - Sera distribué en format pdf à tous les parents d'élèves de nos écoles
- Bonification de l'affichage existant - Visuel permanent de sensibilisation
 - Impression d'autocollants d'enfants en mouvement grandeur réelle (Vinyle résistant aux intempéries)
 - Installation sur les bacs de poubelle de résidences situées dans les corridors scolaires de nos écoles et dans d'autres rues du quartier (collaboration citoyenne)
- Matériel réimprimé en collaboration avec le service de police de Bromont, leur campagne « Prévenons l'irré récupérable » est très appréciée des citoyens. Voir tous ces enfants alignés sur le côté de la rue est percutant et a contribué à diminuer significativement la vitesse dans les quartiers résidentiels selon une étude. Prix décernés pour la campagne « Prévenons l'irré récupérable » :
 - Certificat de reconnaissance de l'Association des directeurs de polices du Québec
 - Prix Intersection en sécurité routière de la SAAQ
 - Prix national de la sécurité routière de l'ACCP, commandité par *Accident Support Services International Ltd.*

<https://www.lavoixdelest.ca/2022/09/14/le-service-de-police-de-bromont-rafle-un-prix-national-fbb22bfd58fea2cf77931b4bcbc8b36a>

Présentation du projet (suite)
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Accroître la sécurité des utilisateurs de la route dans nos zones scolaires ● Sécuriser les trajets et déplacements de nos écoliers ● Inciter nos écoliers à adopter des comportements sécuritaires dans tous leurs déplacements ● Sensibiliser les parents aux comportements dangereux sur la route et dans les zones scolaires ● Rappeler aux automobilistes de ralentir et d'être courtois
<p>Clientèles ciblées</p> <p>Tout utilisateur piéton, cycliste ou automobiliste de nos zones scolaires qu'il soit écolier, parent ou simplement citoyen en déplacement dans les quartiers de Sillery (Population 13 570 (2016)) et de Saint-Louis (Population 14 305 (2016))</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Collège Jésus-Marie de Sillery primaire Environ 640 élèves - Clientèle régionale interrives Pour la formation du CAA : 4 classes de maternelle et 4 classes de 5^e année ● École Saint-Michel de Sillery Environ 460 élèves secteur régulier - Clientèle locale Environ 50 élèves autistes - Clientèle régionale interrives Pour la formation du CAA : 4 classes de maternelle et 3 classes de 5^e année ● École Saint-Louis-de-France Environ 450 élèves secteur régulier - Clientèle locale - sur 2 campus Pour la formation du CAA : 4 classes de maternelle et 3 classes de 5^e année ● École Saint-Yves Environ 227 élèves secteur régulier - Clientèle locale Pour la formation du CAA : 2 classes de maternelle et 1 classes de 5^e année
<p>Lieu</p>

- Conférences du CAA dans les classes

- Présence active :

- Collège Jésus-Marie de Sillery : En bordure du terrain et coin Maguire - chemin Saint-Louis
- École Saint-Michel de Sillery : En bordure du terrain et coin Sheppard – William
- École Saint-Louis-de-France : En bordure du terrain et coin route de l'Église - chemin Saint-Louis
- École Saint-Yves : En bordure du terrain, coin Charles-Huot - Triquet et coin Triquet - Roméo-Vachon

Calendrier de réalisation du projet

- Mars 2024 : Adoption du projet par la Ville

- Avril 2024 :

- Impression des autocollants d'enfants pour les bacs de poubelle
- Recrutement de bénévoles pour présence active

- Début mai 2024

- Installation des autocollants d'enfants pour les bacs de poubelle (collaboration citoyenne)
- Présence active dans les zones scolaires en heure de déplacement des écoliers
- Conférences du CAA pour chaque groupe de maternelle et de 5^e année et remise des brassards
- Distribution de l'Aide-mémoire sur le Code de la sécurité routière en version pdf
- Rencontre avec un journaliste de Métro Média Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

- Juin 2024 : Reddition de compte

Présentation du projet (suite)

Prévisions budgétaires du projet

	Prix unitaire	Total	
25 formations CAA maternelle et 5e	280,00 \$	7 000,00 \$	
510 brassards avec bande réfléchissante	4,58 \$	2 335,80 \$	
90 autocollants pour bacs roulants *	40,15 \$	3 613,50 \$	
Frais de livraison estimés *		97,01 \$	
TOTAL		13 046,31 \$	avant taxes
		15 000,00 \$	avec taxes

* la quantité finale commandée (entre 90 et 100) variera en fonction des coûts finaux de livraison et d'installation

Renseignements additionnels

Somme demandée à la Ville

5 organismes demandeurs x 3 000 \$ = 15 000 \$

1

Demandeur principal :
Conseil de quartier de Sillery
ConseilQuartier.Sillery@ville.quebec.qc.ca
Hugues Beaudouin, président
Édifice Andrée-P.-Boucher 1130 route de l'Église Québec QC G1V 4X6
418-641-6301 poste 3091

Demandeurs partenaires

2

Association des parents d'élèves du Collège Jésus-Marie de Sillery
Cynthia Roy, présidente
Associationdesparents@cjmnds.qc.ca
996, rue de l'Éclaircie Lévis QC G7A 0M8
418-806-9901

3

Conseil d'établissement de l'école Saint-Louis-de-France
Maxime Bernier, présidente
maxime.bernier.2@hotmail.com
1617, rue Ranvozy Québec QC G1W3J8
581-989-1231

4

Conseil d'établissement de l'école Saint-Yves
Sylviane Goulet, présidente
sylvie@hotmail.com
2292, rue Marie-Victorin Québec QC G1T 2W4
418-914-4662

5

Conseil d'établissement de l'école Saint-Michel de Sillery
Jaques-Étienne Beaudet, président
jebeaudet@gmail.com
1357, avenue Preston Québec QC G1S 4L3
418-999-2256